

«François Férat : " Le cinéma indépendant, élément d'un aménagement équilibré du territoire "»

05/02/2014

François Férat : " Le cinéma indépendant, élément d'un aménagement équilibré du territoire "

François Férat, sénatrice de la Marne, est intervenue ce jour au Sénat à l'occasion du débat sur l'exploitation cinématographique indépendante.

Pour Françoise Férat, le cinéma indépendant contribue à un aménagement équilibré du territoire : « *La plupart du temps, les salles Art et essai sont implantées au cœur des petites ou moyennes villes. Elles sont un élément structurant de l'animation culturelle et sociale d'une ville, impliquées et en parfaite adéquation avec les désirs des associations, des structures ou des politiques culturelles de leurs cités.* »

Selon la sénatrice, « *Pour un développement harmonieux, à côté des multiplexes qui répondent à un besoin et à un dynamisme du cinéma, il faut préserver les artisans du cinéma, les indépendants qui ont un parti pris, une passion du métier qui assurent une diversité culturelle à notre territoire.* »

La sénatrice souhaite que soit privilégiée une politique culturelle apte à garantir la diversité des lieux de diffusion des œuvres cinématographiques. Elle devra notamment redéfinir les modalités de la régulation de l'implantation de nouvelles salles : « *Les commissions départementales d'aménagement cinématographiques intéressées prendraient alors en considération, dans la procédure d'autorisation des établissements nouveaux, leur effet sur les cinémas existants, particulièrement les cinémas qui jouent, notamment à travers la politique de l'Art et Essai, un rôle d'intérêt général.* »

Elle devra également renforcer la politique de promotion de la diversité que représente le classement Art et essai, au travers notamment d'une clarification des modalités de calcul des aides apportées aux salles : « *Ces financements devraient opérer une péréquation horizontale et prendre en compte la programmation et l'animation comme principaux critères d'évaluation.* »

La sénatrice a également souligné que les cinémas Art et essai indépendants doivent avoir accès aux copies des films plus facilement. Les accords entre les indépendants et les géants nationaux doivent être confortés.

Françoise Férat a enfin interpellé la ministre de la Culture sur le rôle que peut jouer l'Etat, en concertation avec les collectivités territoriales volontaires, dans la mise en place d'aides spécifiques à la diffusion culturelle cinématographique.

La sénatrice souhaite sortir d'une concurrence frontale et profondément inégale entre multiplexes et cinémas indépendants pour conforter le rôle de ces derniers comme « *lieux de débats et d'échanges dans nos villes et nos campagnes.* »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)